Direction Départementale de l'Equipement

Hérault

Plan de Prévention des Risques d'Inondation

Mosson Amont

Murles

Approuvé par A.P du 09/03/2001

CARTE de ZONAGE

3b

Echelle : 1 / 5 000

Murleszonage6.wor
26/06/2000

légende

Zone inondable de risque grave h > 0.50m

Zone non aedificandi de 10m de part et d' autre des ruisseaux

Nord